

Prise parole lors de la manifestation pour la Palestine
Dimanche 28 janvier 2024

Bonjour à toutes et à tous,

Au fur et à mesure des dimanches qui nous tiennent unis dans notre volonté depuis Marseille de faire entendre la voix des Palestiniens, la voix pour la paix et la justice en Palestine, nous ne faiblissons pas, mieux, nous nous soudons dans notre détermination commune.

Pour celles et ceux, qui au lendemain du 7 octobre ont pu avoir des doutes sur la volonté de l'état colon d'Israël, pour celles et ceux qui, abreuvés de propagande politique et médiatique ont cru un instant qu'il s'agissait d'une guerre ciblée contre le Hamas, les faits ont permis d'éclaircir les consciences.

Ce que nous avons sous nos yeux, ce qui se déroule en Palestine à un nom : la volonté d'éradication du peuple palestinien combinée à une volonté expansionniste d'Israël, avec l'appui de ce qu'on a coutume d'appeler le monde occidental, c'est-à-dire les Etats-Unis et ses affidés pour prendre le contrôle de toute une zone régionale.

La situation humaine à Gaza est un désastre. Tout être humain, rien que par son Humanité devrait être en état de choc rien que de penser que le macabre décompte est de 30.000 morts, dont plus de 70% de femmes et d'enfants ; 59.000 blessés ; 8.000 disparus ; un déplacement de quasi toute la population gazaouie ; 21 des 36 hôpitaux sont détruits ; les universités et écoles bombardées ; 93% de la population est déclarée en situation d'insécurité alimentaire. La souffrance des gazaouis est une plaie indéfectible dans nos cœurs et dans nos raisons. La guerre totale que mène Israël n'a comme but unique de les faire disparaître et de prendre possession de leurs terres. Les propos de Netanyahu sont clairs à ce sujet, il l'a encore rappelé la semaine dernière : il s'opposera à la création d'un état palestinien.

La guerre est donc aussi en Cisjordanie où depuis le 7 octobre on décompte 330 morts et une accélération du processus de colonisation avec notamment 9 colonies sauvages et la destruction ciblée des cultures palestiniennes

Le gouvernement israélien bafoue à nouveau le droit international après l'avoir fait depuis des décennies avec l'occupation illégale des territoires palestiniens par les colons israéliens. Ce gouvernement dominé par l'extrême droite mène ouvertement une politique d'apartheid et poursuit inexorablement la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, au mépris de toutes les décisions internationales.

Toujours et encore nous portons haut et fort la revendication d'un cessez-le-feu immédiat. Par Humanité tout d'abord mais aussi pour que cesse immédiatement l'escalade guerrière dans toute la région. Le 21 janvier, 4 séries de frappées ont été menées en Syrie, au Liban, en Irak et au Yémen. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont pris unilatéralement, sans consultation de l'ONU, le contrôle de la mer Rouge et ouvert des actions de guerre contre le Yémen.

La guerre menée contre les Palestiniens est la phase immergée et sanglante de volontés impérialistes.

Dans ce contexte, la décision rendue par la Cour Internationale de Justice de l'ONU, rendue possible par le dépôt de plainte de l'Afrique du Sud, rejointe par la Bolivie, est un point d'appui historique. La décision prise de faire relever les actes commis par Israël de la Convention sur le génocide et statuant sur l'obligation d'assurer l'aide humanitaire aux Palestiniens a des conséquences. La responsabilité d'Israël est engagée et désormais tous les États signataires de la Convention contre le génocide (dont Israël) doivent agir pour faire respecter les décisions. La CIJ a reconnu et vérifié 4 critères constituant le génocide à Gaza : le meurtre ; l'atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale ; la soumission à des conditions d'existence susceptibles d'entraîner la destruction totale ou partielle et l'entrave des naissances. Honte aux soutiens inconditionnels, honte aux donateurs de leçons et à tous les pays impérialistes qui ont soutenu les massacres.

L'Union départementale CGT des Bouches du Rhône rappelle son attachement à la paix. Nous rappelons qu'en Palestine, elle ne sera possible que dans le cadre de la reconnaissance des droits du peuple palestinien, et notamment de son droit à l'autodétermination, son droit à un État. Cela implique le démantèlement des colonies et la fin de l'occupation israélienne, ainsi que le respect de l'ensemble des résolutions de l'ONU, y compris la résolution 194 qui prévoit le droit au retour des réfugiés. Nous exigeons un cessez-le-feu total et permanent pour la Bande de Gaza, l'arrêt définitif des bombardements, des offensives terrestres et des déplacements forcés de populations. Nous exigeons l'entrée immédiate et sans restriction de l'aide humanitaire d'urgence et la levée durable du blocus de la bande de Gaza. Plus que jamais la paix doit être la priorité, mais une paix sans justice ne peut exister.